VILLE DE GIVET

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du lundi 2 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six et le lundi deux novembre, à seize heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, et après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Dominique HAMAIDE, Maire.

Cette nouvelle séance de Conseil Municipal fait suite à l'absence de quorum constatée lors du Conseil Municipal convoqué le mercredi 28 octobre 2026.

Etaient présents : Monsieur Franck GOFFETTE, Mesdames Angélique WAUTOT, Jennifer PECHEUX, Monsieur Antoine PETROTTI, Madame Kathleen PAYON, Messieurs Gérard DELATTE, Belkacem MOUSSAOUI, Mesdames Sylvie DIDIER, Sabine DECOEUR, Monsieur Grégory INFUSO.

Absents excusés : Monsieur Raphaël SPYT, Madame Mathilde CORNET, Monsieur Claude GIGON, Madame Carole AVRIL, Messieurs Frédéric CATTAN, Messaoud BOUKHERAS (pouvoir à Madame Sylvie DIDIER), Madame Murielle KRANYEC, Monsieur Jérôme FRANCOIS (pouvoir à Monsieur Dominique HAMAIDE), Mesdames Sandrine MACIEJEWSKI, Gaëlle TESTA (pouvoir à Madame Sabine DECOEUR), Gaëlle VAUTRIN, Messieurs Brahim IBOUDGHACEN, Nicolas LONGREE, Claude WALLENDORFF, Christian JORIS, Mesdames Roseline MADDI, Audrey SURAY, Coralie MACQUET.

Madame Kathleen PAYON est nommée secrétaire de séance.

~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

***2026/11/99 - Centre Socioculturel l'Alliance : approbation des comptes de l'exercice 2025***

Le Maire expose que les comptes 2025 ainsi que le rapport d'activités 2025 du Centre Socioculturel l'Alliance ont été transmis par le Président de l'Association.

Le compte de résultat 2025 présente un excédent de 33 252,35 €.

En 2024, le résultat présentait un déficit de 37 157,31 €. Les comptes ont été approuvés par l'Assemblée Générale du 23 juin 2026. Le total des capitaux propres de l'Association est de 46 461,06 € au 31 décembre 2025.

Pour mémoire, la subvention de la Ville s'est élevée à 195 585 €, hors charges supplétives (95 258,31 €) soit 32,47 % des recettes et 34,37 % des dépenses.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu, après avis de la Commission des Finances, après en avoir délibéré, à l'unanimité, [Monsieur Antoine PETROTTI, membre du Conseil d'Administration de l'Alliance, ne participe ni au débat ni au vote] :
~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

- **approuve** les comptes arrêtés du Centre Socioculturel l'Alliance pour l'exercice 2025.

2026/11/100 - Centre Socioculturel l'Alliance : budget 2026.

Le Maire rappelle que la convention entre le Centre Socioculturel l'Alliance et la Ville dispose que le budget de l'Association doit être transmis à la Ville, pour être approuvé par le Conseil Municipal.

L'association a remis son budget prévisionnel pour 2026. Celui-ci a été approuvé par l'Assemblée Générale du 23 juin 2026.

Ce budget prend en compte une subvention de fonctionnement de la Ville d'un montant équivalent à 2025, soit 195 585 €. Cela correspond à la politique municipale de maintenir les subventions aux associations.

Le budget est équilibré à la somme de 632 367 € hors charges supplétives qui s'élevaient en 2025 à 95 258,31 €.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu, après avis de la Commission des Finances, après en avoir délibéré, à l'unanimité, [Monsieur Antoine PETROTTI, membre du Conseil d'Administration de l'Alliance, ne participe ni au débat ni au vote] :

- **approuve** le budget 2026 du Centre Socioculturel l'Alliance.

2026/11/101 - Centre Socioculturel l'Alliance : subvention de fonctionnement 2026.

Le Maire expose que le Centre Socioculturel l'Alliance sollicite l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2026, d'un montant de 195 585 €.

Pour mémoire, un premier acompte d'un montant de 97 793 € a été attribué par délibération n° 2025/11/116 du 27 novembre 2025, puis un second acompte de 48 896,25 € par délibération n° 2026/07/74 du 22 juillet 2026.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu, après avis de la Commission des Finances, après en avoir délibéré, à l'unanimité, [Monsieur Antoine PETROTTI, membre du Conseil d'Administration de l'Alliance, ne participe ni au débat ni au vote], décide :

- **d'arrêter** la subvention 2026 du Centre Socioculturel l'Alliance au montant de 195 585 €.